

# Compte-rendu des CTSD et CDEN du 22 mars 2019

Vendredi dernier se sont tenus le CTSD (comité technique spécial départemental)

et le CDEN (conseil départemental de l'Education Nationale) pour l'Ariège.

Ces deux instances concernaient la préparation de la rentrée 2019 dans le 2nd degré.

Deux représentants FO (1 titulaire, 1 suppléante) y ont siégé.



## Préparation du CTSD et du CDEN:

L'IA nous avait fait parvenir des documents préparatoires contenant les données (effectifs prévus, dotations, écarts 2018-2019, etc.)

Figurait également un document de travail qui listait les cas qui allaient être étudiés en instance (créations et suppressions (bien plus nombreuses!) de postes avec ou non Mesure de Carte Scolaire (MCS).

Dans la logique de notre mandat, nous avons donc contacté en amont les collègues concernés et recueilli les arguments que ces derniers souhaitaient transmettre.

## Déroulement du CTSD :

M. le DASEN rappelle que les moyens ont été présentés en CTA, une autre instance. Son rôle est de porter la particularité d'un département renseigner la Rectrice dans ses décisions. Il note qu'il n'y a qu'une fermeture de formation : le CAP Pressing du LP Jean Durroux dont la fermeture était prévisible depuis plusieurs années.

La **baisse du nombre de collégiens** dans le département (-57) n'est pour lui pas une surprise suite à la baisse du nombre d'écoliers dans le primaire ces dernières années.

Faute de temps, la présentation du PIAL (pôle inclusif d'accompagnement localisé) est repoussée à une date ultérieure.

### Déclarations liminaires :

FO dénonce le solde négatif des créations/suppressions : -12 postes à la rentrée 2019. Certains sont supprimés quand les effectifs baissent, mais là où ils augmentent, on n'en crée pas toujours ! 2 postes de lettres classiques disparaissent : c'est une mauvaise nouvelle pour les collègues mais aussi pour les élèves.

Tout cela n'a rien de surprenant au vu de la volonté politique nationale de réduire de 120.000 le nombre de fonctionnaires d'ici à 2022.

Le mandat de FO nous impose de voter contre.

### Examen en détail des documents :

Les effectifs des **ULIS** et leurs moyens sont évoqués. L'administration actualise les chiffres prévus : Pamiers-Bayle aurait 16 à 18 élèves et Tarascon 19 ou 20, ce qui explique les moyens égaux (1,5 poste). L'ouverture d'une ULIS à Ax-les-Thermes en septembre 2020 sera étudiée si cela permet d'alléger celle de Tarascon.

FO demande si l'ULIS de Lavelanet-Pasteur pourrait à terme être remise en cause par la fermeture de celle de Lavelanet-Lamartine. M. le DASEN réaffirme sa volonté de conserver le maillage territorial face aux besoins en augmentation : pas de risque de fermeture.

## Décisions soumises à un vote :

### 2<sup>nd</sup> degré :

- a/ créations et suppressions de poste en collège
- b/ créations et suppressions de poste en LP, SEP et LGT

### 1<sup>er</sup> degré :

- c/ levée du blocage sur un poste de Titulaire Remplaçant suite à l'octroi d'un poste supplémentaire par le Rectorat au titre de la ruralité.
- d/ RPI : créations : Carla-Bayle/Sainte-Suzanne, Villeneuve-du-Latou/St-Martin d'Oydes  
validation de Lérans/Ayguésvives (qui est acté et fonctionne depuis septembre 2018)
- e/ modification des règles du mouvement pour les P.E.

### Vote :

a/ **collège** : FO note que les suppressions de postes sont pensées de façon à avoir le moindre impact humain possible : postes non pourvus, départ en retraite ou MCS avec poste libéré à proximité. Pour autant un poste supprimé reste supprimé, représente un emploi en moins, et est un mauvais signal. De plus les heures devront être effectuées par des BMP ; or on peut douter fortement de la faisabilité quand on voit la tension actuelle sur les remplacements, tant par des TZR que par des contractuels.

**VOTE CONTRE : FO&FSU, VOTE POUR : UNSA**

b/ **lycée** : pour FO, les suppressions de postes ne sont pas plus acceptables en lycée. Nous dénonçons également l'augmentation (depuis plusieurs années et qui se confirme) du ratio HSA/HP qui fragilise les postes en multipliant les compléments de service et crée une incertitude difficile à vivre pour les collègues.

**VOTE UNANIME CONTRE : FO – FSU – UNSA**

**NB : ce vote unanime contre entraîne la tenue d'un nouveau CTSD lundi 01/04. La proposition sera la même.**

c/ FO ayant signalé la problématique du remplacement au dernier CDEN, nous votons pour.

**VOTE UNANIME POUR: FO – FSU – UNSA**

d/ Nouveaux RPI : ce point a été rajouté à l'ordre du jour. FO n'a pu consulter les personnels et s'abstient donc.

**ABSTENTION : FO&FSU, VOTE POUR : UNSA**

RPI déjà existant : **VOTE UNANIME POUR: FO – FSU – UNSA**

e/ le projet de refonte des règles du mouvement dans le premier degré modifie fortement les règles actuelles en introduisant une procédure d'extension et pour certains cas **l'obligation de saisir un vœu large**.

### FO fait 3 constats :

- ce projet ne répond pas à une demande des enseignants du premier degré qui sont attachés à leur mouvement.
- ces nouvelles règles se rapprochent de celles du 2<sup>nd</sup> degré : faut-il y voir la (vienne) volonté de fusionner les corps de PE et de PLC, fusion dont ils ne veulent pas et à laquelle FO s'oppose ?
- la liste des vœux géographiques laisse présager la mise en place des EPSF (établissements publics de savoir fondamentaux) portés par la loi dite « Ecole de la Confiance » et qui mettrait les PE sous direction des principaux de collège, favorisant des échanges de service. Là encore, les enseignants ne le veulent pas.

**Pour FO, rien dans ce projet ne « compense » ces menaces. Il n'y a donc aucune raison de le soutenir.**

**VOTE CONTRE : FO&FSU, VOTE POUR : UNSA**

## Décision donnée à titre d'information :

Suite à une mutation, le poste de l'école de Suc-Sentenac est bloqué (non offert au mouvement).

## Déroulement du CDEN:

Ouverture du CDEN par M. le Secrétaire Général de la Préfecture et déclarations liminaires de CAPE, FCPE, FO, FSU, UNSA (celle de FO en annexe).

**M. le DASEN prend la parole**, note la diminution des effectifs en collège et la légère augmentation du taux d'encadrement qui en découle et conteste l'idée qu'il y ait là recul du service public. Il considère qu'historiquement l'Ecole a réussi sa massification avec l'objectif des 80% d'une classe d'âge au bac et qu'il lui faut réussir sa démocratisation, contre la reproduction sociale. L'enseignement professionnel en est une des clés essentielles, avec une réflexion sur l'apprentissage en statut scolaire.

**Exposé des mesures** étudiées le matin en CTSD. 5 fermetures de poste en collège. L'administration souligne que l'impact humain de ces 5 fermetures sera faible.

**Discussion à partir des réactions** UNSA, FSU, FO, FCPE et CAPE.

Sur **Mirepoix**, les élus reconnaissent une déprise démographique qui met le collège en difficulté. A cela s'ajoute l'impact (pour l'instant faible) du rattachement des écoles de Laroque-d'Olmes à Lavelanet. FO rappelle que cette décision était contestée par les enseignants qui avaient donné les chiffres réels et non ceux erronés du cabinet de conseil qui avait mené l'étude d'impact. Nous espérons qu'ils seront écoutés lorsqu'un bilan sera fait.

Suite aux interventions de la CAPE et de la FCPE sur l'enseignement de la technologie à Seix et sur des professeurs non remplacés, une discussion a lieu sur **les BMP, les TZR** et la problématique de « l'attractivité » de certains postes.

FO ajoute qu'il y a déjà un professeur de technologie non remplacé dans le département : on peut donc douter de la facilité à trouver un TZR ou un contractuel pour enseigner à Seix. L'EREA a également connu des absences nombreuses ; loin d'être toutes remplacées, faute de remplaçants ASH.

**Les explications de vote sont données.**

FO rappelle sa position du CTSD : contre les suppressions de poste, même si leurs conséquences humaines sont atténuées.

**8 votes contre : FO, FSU, CAPE**

**10 votes pour : UNSA, 5 élus**

**4 abstentions : FCPE, 1 élu**

M. le DASEN fait un **bilan** des scolarisations à domicile, dans des écoles privées hors contrat, et par le CNED .

Pour la FNEC-FP 09

Adeline GIRERD-BONINI et Emmanuel GUILLOT

## ANNEXE

### Déclaration liminaire de la FNEC FP FO 09 au CDEN du 22/03/2019

M. le Secrétaire Général, M. l'Inspecteur d'Académie, Mme la Secrétaire Générale, Mesdames et messieurs les parents d'élèves, élus et membres de droit, camarades représentants du personnel,

Ce CDEN se réunit pour préparer la rentrée prochaine dans le 2<sup>nd</sup> degré à la suite du CTSD de ce matin. Nous allons donc devoir nous prononcer des choix techniques permettant le meilleur déroulement possible de cette rentrée.

Je ne vous apprendrai rien en vous disant que ces choix s'effectuent dans un cadre de mesures budgétaires et législatives très contraignant, à tel point qu'il peut parfois sembler vider de sa substance les instances de dialogue social.

Il serait inutile de faire une liste de toutes ces mesures, inutile et injuste car les attaques sur les services publics remontent à loin. La dégradation graduelle et continue des services publics est une calamité qui frappe plus durement ceux qui sont les plus défavorisés, économiquement, socialement et scolairement. Et ce constat ce n'est pas seulement FO qui le fait, mais aussi le défenseur des droits, Jacques Toubon, dans son dernier rapport de 104 pages. Il cite notamment parmi bien d'autres exemples le difficile suivi médico-social des enfants en situation de handicap, faute de financement ou de personnel des SESSAD, IME et autres structures spécialisées.

Il y a très exactement 1 mois, dans cette même instance, FO votait contre les mesures proposées pour la rentrée dans le 1er degré car dans notre mandat ne figure pas la gestion de la pénurie. Eh bien, dans le 2<sup>nd</sup> degré, pénurie d'enseignants il y a et il y aura, pénurie de fonctionnaires il y a et il y aura. Et ce n'est pas un coup du sort mais un choix politique puisque le rapport CAP 2022 prévoit 120,000 fonctionnaires de moins dans les 3 versants, et que le MEN s'y inscrit pleinement :

En septembre dernier, le Premier Ministre annonçait: -1600 postes à la rentrée en 2018, -4500 postes en 2019, et -10,000 en 2020, malgré des prévisions d'effectifs en augmentation de plusieurs milliers d'élèves à chaque rentrée jusqu'à 2021 (prévisions réalisées par les propres services du ministère). En aparté, on sait que le gvt mise sur une hausse de la contractualisation pour remplacer les postes supprimés. Il y a de quoi être plus que sceptique quand on voit déjà les difficultés actuelles pour trouver un contractuel en remplacement d'un professeur absent.

Comment faire cours à plus d'élèves avec moins de professeurs ? D'abord, en augmentant le temps de travail des professeurs avec la deuxième HSA non refusable. Ensuite, en faisant la réforme du lycée. On sait déjà que le nombre d'heures enseignées baisse légèrement, que le choix d'enseignements ou d'options proposés se restreindra et que les groupes de 36 élèves seront la norme. Bref, on diminue graduellement la qualité du service public et on laissera à d'autres les belles

phrases sur l'ascenseur social qu'il faut relancer en France. Et puis, en passant en force cette réforme, le gouvernement juge lui-même l'utilité du grand débat, qui à l'origine devait se terminer le 15 mars mais qui se poursuit de-ci de-là, et dont on attend encore les conclusions, lesquelles seront annoncées « jusqu'à l'été ! », comme si les revendications n'étaient pas claires !

C'est dire le peu de cas qui est fait de l'exaspération qui s'exprime depuis bientôt 19 semaines. D'ailleurs, la loi dite « anti-casseurs » qui ressemble fort à une loi « anti-manifestation », c'est la réponse d'un pouvoir qui n'entend pas, qui n'écoute pas.

En ce qui concerne l'Ariège : certes le nombre d'élèves devrait diminuer, de quelques dizaines. Or ce sont 12 fermetures de postes qui sont soumises. Ce matin au CTSD, nous avons noté l'effort fait pour éviter des conséquences humaines difficiles. Mais un poste fermé reste un poste fermé et un emploi en moins.

Ici, des formations sont fermées et donc des postes de professeurs le sont aussi.

Là, on ouvre une formation... mais on n'ouvre pas de poste de professeur.

Deux postes de lettres classiques ferment dans le département : est-ce étonnant quand on sait le sort réservé au latin par les réformes du bac et du lycée ?

Ce ne sont que des exemples.

Quant à la mise en place de cette réforme elle-même et de ses enseignements de spécialité, elle est source de grande angoisse pour les personnels qui, comme les élèves et leurs parents, font face à des informations incomplètes et n'ont pas de visibilité sur leur futur service.

Pour toutes ces raisons, FO ne cautionnera ni n'accompagnera une entreprise de destruction du service public d'Education.

Je vous remercie.

